

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du LUNDI 28 AVRIL 2014**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le lundi 28 avril 2014 à 18 h 30, sous la présidence de Madame Josette FARFAL, Maire.

- Etaient présents :

Mesdames FARFAL, DE GEITERE, LE NEINDRE et MESTUROUX
Messieurs VIDAL, ROUBERTOU, CODET, TAVET et LARTIGUE

- absent excusé : M. MARCON, procuration donnée à Mme DE GEITERE
M. TABARD, procuration donnée à Mme MESTUROUX.

- Date de la convocation : 18 avril 2014

- Secrétaire de séance : Madame Sonia MESTUROUX

➤ **Ordre du jour :**

1- Lecture et approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13 décembre 2013

2-Affaires financières

- * Marché de maîtrise d'œuvre pour travaux d'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées
- * Budgets primitifs 2014

3-Affaires générales

- * Attribution des indemnités de fonctions aux élus
- * Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire
- * Organisation du bureau de vote en vue des élections européennes du 25 mai 2014

4-Questions diverses

En préambule, Madame Le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour le vote concernant le choix du bureau d'études afférant au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées.

1-APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 avril 2014

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 4 avril 2014 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2-AFFAIRES FINANCIERES

o TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES BATIMENTS COMMUNAUX POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

Madame Le Maire informe l'assemblée que la consultation des bureaux d'études concernant le marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de mise en conformité des ERP pour l'accessibilité des personnes handicapées s'est déroulée du 14 février au 11 avril 2014.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 25 avril 2014 a étudié les offres reçues, et procédé à leur classement en application des critères de dévolution et de leur pondération tels qu'indiqués au règlement de consultation. Elle a proposé d'attribuer le marché à l'entreprise AGENCE DES COLLECTIVITES, classée au rang n°1 à la suite de l'analyse des offres, pour un montant de 6600 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de valider la proposition de la Commission d'Appel d'offres, et d'autoriser Madame Le Maire à signer le marché, qui sera passé avec l'entreprise AGENCE DES COLLECTIVITES pour un montant de 6600 € HT.

Vote du Conseil Municipal : 11 Voix POUR

o **BUDGET COMMUNAL**

a) **Fixation des taux d'imposition**

Taxe d'habitation : 8.30 %

Taxe foncier bâti : 4.23 %

Taxe foncier non bâti : 84.24 %

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition.

Vote du Conseil Municipal : 11 Voix POUR

b) **Subventions versées aux associations**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur la liste proposée par la commission des finances.

Le montant des subventions au titre de l'année 2014 s'élève à la somme de 1958.00 €. Il a été décidé de reconduire le montant 2013 aux associations communales qui ont produit les éléments financiers demandés en début d'année.

c) **Budget primitif 2014**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 286 710.19 € et la section d'investissement à 154 511.34 €

Vote du Conseil Municipal : 11 Voix POUR

Les travaux programmés en 2014 se répartissent comme suit :

- PAB 2^{ème} tranche - solde
- Accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées - études

o **SERVICE de L'EAU**

a) **Budget primitif 2014**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 93 988.24 € et la section d'investissement à 141 143.00 €

Vote du Conseil Municipal : 11 Voix POUR

Les travaux programmés en 2014 se répartissent comme suit :

- Mise aux normes de points de captages
- Interconnexion Roche de Vic

o Indemnités de fonction des élus

Le Conseil Municipal décide de fixer les indemnités suivantes :

Mme Josette FARFAL	Maire	15..5%	589.23 € brut/mois
M. André VIDAL	1 ^{er} Adjoint	6%	228.09 € brut/mois
M. Michel ROUBERTOU	2 ^{ème} Adjoint	6%	228.09 € brut/mois
Mme Christiane DE GEITERE	3 ^{ème} Adjoint	6%	228.09 € brut/mois
M. Christophe MARCON	Conseiller délégué	3%	114.04 € brut/mois

Vote du Conseil Municipal : 11 Voix POUR

o Décisions prises par Le Maire dans le cadre des délégations

Le Conseil municipal prend note de la décision prise par Madame Le Maire en vertu de ses délégations :

- encaissement d'un chèque de 1643, 84 € de GROUPAMA correspondant au remboursement d'un sinistre occasionné par une effraction dans les vestiaires du stade le 1^{er} janvier 2014.

o Organisation du bureau de vote en vue des élections européennes le 25 mai 2014

Composition du bureau de vote :

***Président** : Mme Josette FARFAL

* **Président suppléant** : M. André VIDAL

* **Assesseurs titulaires** : Mrs Jean-Baptiste TABARD, Loïc LARTIGUE, Michel ROUBERTOU et Jean-François TAVET

* **Secrétaire** : Mme Christiane DE GEITERE

4-QUESTIONS DIVERSES

o Tulle AGGLO

Madame Le Maire informe l'assemblée qu'un classeur des comptes rendus des conseils communautaires de Tulle Agglo est à la disposition des élus pour consultation en mairie ; elle explique à l'assemblée le fonctionnement et le rôle des différentes commissions siégeant à Tulle Agglo et précise qu'à compter de juin 2014, des conseillers municipaux non délégués pourront intégrer les commissions communautaires.

o Commissions communales :

- **éoliennes** : la première réunion de la commission éoliennes aura lieu le mercredi 7 mai 2014 à 18h00 à la Mairie.

- **Affaires scolaires** : distribution d'une invitation à une journée portes ouvertes à l'école le 13 mai 2014 de 16h30 à 18h00 en présence de l'enseignante et de parents d'élèves, aux familles dont les enfants doivent entrer au cours préparatoire aux rentrées 2014 et 2015.

Un appel au bénévolat a également été lancé aux habitants de la commune pour les activités périscolaires à compter de la rentrée de septembre 2014.

○ **Dates à retenir :**

- **Cérémonie du souvenir 8 mai** : jeudi 8 mai 2014 à 11 heures devant le Monument aux Morts
- Passage de la **course cycliste « Gaillarde De Carvalho »** sur la commune : dimanche 18 mai 2014
- **Mai communal** : samedi 14 juin 2014
- **Repas des aînés** : dimanche 12 octobre 2014

Séance levée à 19 h 45

La Présidente

Josette FARFAL

La Secrétaire

Sonia MESTUROUX